

Monsieur Pierre-Christophe BAGUET
Mairie de Boulogne Billancourt
26 avenue André Morizet
92104 Boulogne Billancourt Cedex

CC Monsieur André MOINE
SAEM Val de Seine Aménagements
738 Rue Yves Kermen
92100 Boulogne Billancourt

Boulogne Billancourt le 15 juin 2010

Monsieur le Maire,

La Commission Seguin Rives de Seine est une instance de concertation entre les opérateurs et l'ensemble des associations tant locales que régionales.

Membres de cette commission, nous sommes impliqués depuis plusieurs années dans cette réflexion aux cotés de la Saem afin d'accompagner au plus près les choix sur le nouveau quartier Renault-Billancourt et l'Île Seguin.

Nous avons souhaité nous réunir pour évoquer le rôle et l'objectif de ce comité placé aux cotés des instances exécutives.

Avant toute chose, nous tenons à remercier les équipes de la Saem et les élus qui se succèdent autour de ce comité pour le faire vivre. Les suggestions comme les remarques que nous souhaitons aborder avec vous ont vocation à améliorer notre fonctionnement commun.

D'ores et déjà nous faisons les 2 constats suivants :

- Nous sommes acteurs de la société civile. Notre proximité avec les enjeux des bouloonnais comme notre expertise nous confèrent une légitimité que nous mettons au service de la ville, de la communauté d'agglomération et du département. Dans cette dynamique de concertation que vous avez voulu poursuivre, nous envisageons notre participation comme positive et constructive.
- La régularité et le sérieux des réunions, la disponibilité et l'engagement des membres qui participent à ce conseil, ont permis à plusieurs reprises de soulever des sujets ou des problèmes à résoudre, de soumettre de simples améliorations des projets ou de révéler des consensus. L'intérêt est unanimement rappelé.

Cependant, et pour le dire simplement, nous avons constaté que d'une "instance de concertation" nos rencontres se sont muées en "réunions d'information".

Nous relevons ensemble la nécessité de redéfinir la notion de "concertation" qui se distingue donc de simples communications informatives. Cette démocratie participative ou collaborative est efficace à condition qu'elle soit vivante et utile.

Pour ce faire nous pensons :

- Qu'il conviendrait d'aborder les dossiers **en amont**, avant que ne soient figées les décisions. Pour l'intérêt collectif qui nous réunit tous et qui est le garant de la réussite finale de l'opération Seguin-Rives de Seine, nous attirons votre attention sur la nécessité de pouvoir donner notre avis avant les prises de décisions finales qui appartiennent aux seuls Elus.
Ainsi donc, dans cette perspective, nous vous proposons d'instituer des réunions spéciales de la Commission de Concertation, dites **Réunions Prospectives**, afin que les membres qui la composent puissent émettre un avis qui se devra d'être porté à la connaissance des décideurs et de nourrir ainsi leurs réflexions.
- Que sur certains sujets majeurs (à préciser) le conseil de concertation pourrait émettre des rapports ou des **avis rédigés**. Il serait d'ailleurs souhaitable de prévoir une **communication annuelle** aux membres du CESL et du Conseil de quartier concerné. Les différentes missions menées par eux révèlent, en effet, que le comité de concertation n'a jamais été sollicité pour consultations.
- Qu'il est important que soit maintenu le principe des comptes-rendus.

L'implication et la gentillesse des équipes de la SAEM, notre engagement personnel et collectif, celui des élus, devrait pouvoir nous aider à aller vers une concertation mieux construite et permettre ainsi une approche plus collaborative qu'informatrice.

Dans l'attente de notre prochaine réunion, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

Les Présidents des associations suivantes :

Action Environnement Boulogne Billancourt

Association des Usagers des Transports

Boulogne Environnement

Cité des Savoirs du 21^{ème} siècle

Environnement 92

Espaces

Intégrer Billancourt

Issy Ecologie